



HAL
open science

Master Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation. 2012, Université de Lorraine. hceres-02028696

HAL Id: hceres-02028696

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028696v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences de l'éducation

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004620

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention se décline, après un tronc commun et des parcours en première année, en quatre spécialités bien distinctes, mais ayant des champs d'investigation communs.

Elle forme à des compétences relevant d'emplois de catégorie supérieure dans les domaines de la formation, de l'éducation ou de la recherche en vue de professionnaliser les étudiants dans les domaines de la formation pour adultes, de l'encadrement « vie scolaire » ou éducatif des établissements du secondaire ou dans l'encadrement des politiques de santé ou de l'éducation à la santé.

Quatre spécialités sont proposées : 1) *Contextes et dispositifs en éducation et formation* ; 2) *Encadrement de structures éducatives* ; 3) *Ingénierie de la formation de formateurs* ; 4) *Education, santé, thérapeutique*. Les trois premières sont en renouvellement avec quelques aménagements, la quatrième est une création.

La première année est généraliste, elle propose néanmoins des unités d'enseignement spécifiques préfigurant les spécialités de la seconde année. Des aménagements sont envisagés permettant d'adapter la formation aux contraintes de certains étudiants (notamment ceux qui sont salariés).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation et la structuration de la mention sont cohérentes en regard des compétences et des objectifs annoncés ; le dispositif de formation est original, intéressant et diversifié dans ses orientations ; cette diversification de l'offre de formation permet d'accueillir des publics hétérogènes et de leur proposer des finalités professionnelles diverses et pertinentes. La création d'une nouvelle spécialité au croisement des questions d'éducation et de santé est très novatrice sur le marché de l'offre de formation de l'Est de la France. Cette diversification de l'offre de formation, la déclinaison et l'organisation des enseignements sur les deux années, les contenus scientifiques de ceux-ci, l'organisation et l'exploitation des stages sont très intéressants et originaux par rapport à une offre de formation en sciences de l'éducation qui serait uniquement tournée vers les didactiques ou la recherche - elle marque ainsi une spécificité claire à l'égard du master *Métiers de l'éducation et de la formation* de l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'Université de Lorraine bien que ce master comporte un parcours au sein d'une spécialité qui semblerait être en concurrence avec certaines spécialités de cette mention. En effet, la spécialité *Ingénierie de la formation de formateurs* de la mention *Sciences de l'éducation* présente des analogies marquées avec le parcours *Développement professionnel* de la spécialité *Enfance, enseignement, éducation* de la mention *Métiers de l'éducation et de la formation* destinée à un même public (des professionnels de l'enseignement et de l'éducation) dont l'admission, directement en seconde année du master (pour l'un comme pour l'autre), se fait soit par le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP), soit par dossier.

L'organisation est satisfaisante ; certaines améliorations peuvent cependant être envisagées notamment au niveau de l'articulation entre la première année qui mutualise beaucoup d'enseignements et la seconde année spécialisée. Pour les trois premières spécialités, l'adossement à la recherche est très satisfaisant, cohérent et sérieux. Le lien avec la recherche devrait être plus marqué pour ce qui concerne la quatrième spécialité ; toutefois la création de cette nouvelle spécialité, en s'ouvrant à d'autres publics et institutions éducatives (les métiers de la santé), permet d'accroître significativement les effectifs sur l'ensemble de la mention et de compenser ainsi la décroissance des flux. La formation à la recherche et par la recherche, notamment dans la première spécialité, est très satisfaisante. Les taux d'insertion professionnelle sur l'ensemble de la mention sont très satisfaisants et de réelles passerelles sont envisagées pour les étudiants qui n'ont pas été admissibles aux concours (notamment celui de conseiller principal d'éducation).

- Points forts :

- L'offre de formation est cohérente et diversifiée.
- L'adossement à la recherche et la formation à/par la recherche sont très satisfaisants.
- Le taux d'insertion professionnelle est convenable.

- Points faibles :

- Manque de clarté du positionnement de l'offre au sein de l'Université de Lorraine par rapport au master *Métiers de l'éducation et de la formation* (Institut universitaire de formation des maîtres de l'Université de Lorraine) dont certaines spécialités peuvent être concurrentes.
- Manque de lisibilité des finalités des spécialités lorsque les orientations sont nettement définies par des visées « recherche » ou « professionnalisation » comme c'est le cas pour la spécialité *Ingénierie de la formation de formateurs*.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de clarifier davantage la finalité de certaines spécialités : c'est le cas de la spécialité *Ingénierie de la formation de formateurs* ; elle gagnerait en lisibilité si le positionnement était plus clair à l'égard d'un des parcours proposé par l'IUFM.

Les mutualisations et les passerelles entre les quatre spécialités devraient être plus clairement indiquées. L'amélioration du pilotage, notamment au niveau de chaque spécialité, devrait permettre, par une augmentation des fréquences des rencontres, un renforcement de l'évaluation des contenus et un meilleur suivi des cohortes d'étudiants.

Les effectifs devraient être accrus notamment en première année.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.



Appréciation par spécialité

Contextes et dispositifs en éducation et formation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à la fois des finalités professionnelles en direction des métiers de l'enseignement et de la formation (chargés d'étude « formation », conduite et pilotage d'offre de formation éducative, en milieu scolaire et non scolaire, ou pour adultes) et des finalités recherche par l'intégration des étudiants dans une équipe de recherche en vue d'une poursuite en doctorat.

La première année est centrée sur l'approfondissement des contenus scientifiques, une initiation à la recherche, la rédaction d'un mémoire et un stage dont le lieu est différencié selon le type de voie choisie par l'étudiant (voie « recherche » ou voie « professionnelle »).

- Appréciation :

Cette spécialité est clairement orientée vers la recherche ; elle s'appuie de façon pertinente, comme les autres, sur le Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC- EA 2310), mais gagnerait en lisibilité à s'afficher comme telle.

L'organisation pédagogique de cette spécialité est cohérente et les contenus de formation sont pertinents et fort bien ajustés aux objectifs poursuivis. La première année permet d'asseoir la formation des étudiants sur des bases solides tant au niveau de la culture propre à la discipline qu'en méthodologie.

Les échanges internationaux apparaissent par la médiation du laboratoire, mais le dossier ne fait pas apparaître les modalités de conversion de cette ouverture avec la formation elle-même.

Les flux se sont stabilisés depuis deux ans ; l'effectif de la spécialité est raisonnable (35 en moyenne environ pour chacune des deux années) et le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant : 76 % ont accédé à l'emploi, et 19 % en poursuite d'étude ; environ un tiers des étudiants de seconde année poursuivent en doctorat, ce qui témoigne d'une solide et véritable formation à et par la recherche.

- Points forts :

- Véritable formation à/par la recherche.
- Taux d'insertion professionnelle satisfaisants.
- Institutionnalisation d'un stage de 120 heures en laboratoire de recherche.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité des spécificités de la spécialité tant au niveau de la finalité professionnelle ou recherche qu'au niveau des domaines visés (formation, enseignement, santé...).
- Manque de clarté concernant les passerelles au sein de la mention, au moins en première année.



Recommandations pour l'établissement

La finalité de la spécialité (professionnelle/recherche) et les domaines visés (formation, enseignement, santé...) devraient être plus explicites et plus lisibles.

Des passerelles au sein de la mention, au moins en première année, pourraient être organisées, ce qui pourrait permettre aux étudiants de s'inscrire dans un parcours au deuxième semestre, puis dans une spécialité du master en début de M2.

La première année du master devrait être conçue comme une véritable année de détermination pour les étudiants.

Le pilotage des études devrait être amélioré par une réflexion sur le contenu des formations (lors de l'évaluation du stage par exemple).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	75	63	55	47	30
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	50	35	20	33	37
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	Très faible Abandon souvent lié à la difficulté de concilier étude et exigences professionnelles.	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					
* Taux de poursuite en doctorat	1/3 étudiants par an, selon les années.	1/3 étudiants.	1/3 étudiants	1/3 étudiants	1/3 étudiants
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					



Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour cette spécialité	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour cette spécialité	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour cette spécialité	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour cette spécialité	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour cette spécialité
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	288h		192h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			C'est le stage qui assure cette fonction d'ouverture		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	15 EC, soit 6 PR et 9 MCF		15 EC, soit 6 PR et 9 MCF		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	288h		192h		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	Pas d'intervenant professionnel extérieur pour la spécialité CODEF		Pas d'intervenant professionnel extérieur pour la spécialité CODEF		

* Taux de poursuite en doctorat : La politique du département et du laboratoire est de prendre en thèse des étudiants qui donnent de fortes garanties quant à leur engagement et à la qualité scientifique de leur projet.



Encadrement de structures éducatives

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a débuté en 2010. Elle vise principalement la préparation au concours de « conseiller principal d'éducation », à l'exercice de cette profession et, plus généralement, aux métiers de cadre en structure éducative, responsable de la « vie scolaire », au pilotage des équipes éducatives d'établissements scolaires, mais aussi dans des structures équivalentes (associations, formations pour adultes, etc.).

La spécialité est centrée sur un enseignement des théories de l'éducation utiles à la pratique et la conduite de politiques de formation. L'organisation des stages permet de spécifier ces objectifs notamment sur la seconde année du master.

- Appréciation :

Les enseignements de la première année sont généralistes (le quart des unités d'enseignement sont spécifiques de la spécialité) ; la spécialisation intervient en seconde année à travers les enseignements, les stages et leur évaluation (un premier stage est réalisé en première année en pratique accompagnée, le second sur le master deuxième année est en responsabilité ; ils sont organisés par l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) en partenariat avec le rectorat. Les rapports et les recouvrements possibles avec l'IUFM et le master *Métiers de l'éducation et de la formation* qu'il propose, devraient être davantage clarifiés.

Cette spécialité est adossée au Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC- EA 2310). Cet adossement est probablement pertinent du point de vue des enseignements mais, la finalité de cette spécialité étant franchement professionnelle, la formation s'avère davantage une formation « par la recherche » qu'à la recherche elle-même, comme en témoigne le fait que de nombreux enseignements en travaux dirigés de méthodologie de la formation à la recherche soient destinés à la préparation aux concours ou aux compétences transversales, ou encore la place accordée à la dimension de la recherche dans le rapport de stage de la seconde année du master.

- Points forts :

- L'organisation pédagogique de la formation (les stages notamment) est cohérente par rapport aux objectifs professionnels poursuivis.
- Le dossier démontre une volonté marquée de permettre une passerelle vers des métiers de l'encadrement éducatif dans d'autres structures que l'Education nationale.

- Points faibles :

- La finalité de la formation manque de lisibilité.
- Les liens entre le rapport de stage sur les deux années et la recherche ne sont pas clairs.
- Le taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique semble trop important (76 %).
- Le taux de réussite en seconde année est faible.
- L'accompagnement en faveur des étudiants qui n'obtiennent pas le concours manque de précision.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de rendre un peu plus lisible la spécificité de la formation.

Il conviendrait d'améliorer les relations au sein de l'équipe (surtout en première année) avec les autres membres des autres spécialités (un seul enseignant sert de point commun).

Le taux d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs devrait être accru.

Des dispositions pourraient être envisagées pour accroître le taux de réussite en seconde année.

Le lien dans les mémoires entre le stage et la recherche devrait être renforcé.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	Spécialité non existante, créée pour la rentrée 2010	Spécialité non existante, créée pour la rentrée 2010	Spécialité non existante, créée pour la rentrée 2010	Spécialité non existante, créée pour la rentrée 2010	26
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					68 %
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					-
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					100 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					0 %
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					46 %
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					0 %
Taux de poursuite en doctorat					-
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					-
					76 %
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					26



	M1	M2
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	480	344
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	20 %	49 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	10	4
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	384	66
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	96	278



Ingénierie de la formation de formateurs

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité s'inscrit nettement dans le champ de la formation d'adultes. Elle s'adresse essentiellement à des cadres de la formation déjà formés et vise l'accès à des emplois plus qualifiés : conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Education nationale et, plus généralement, à des postes de cadre. La formation cherche à développer une réflexion sur leurs pratiques et leur permettre de devenir des experts de la formation de formateurs, de piloter des structures de formation et d'intervenir en formation initiale et continue. Les champs professionnels visés par la spécialité couvrent un spectre très large (trop peut-être).

- Appréciation :

Cette spécialité correspond à un réel besoin de formation. Elle ne concerne que la seconde année du master – quasiment aucun étudiant n'est issu de la première année du master. Elle est ouverte à des professionnels de l'éducation et de la formation, mais le dossier ne fait pas apparaître clairement les conditions d'accès (quel niveau de certification des étudiants est requis ; quels critères permettent de définir le niveau de compétences requis ?). Même si l'on peut considérer que les contenus sont pertinents au regard des objectifs et des compétences visés par la formation, peu ou pas d'éléments sont fournis permettant d'évaluer réellement l'adéquation des contenus au public de la spécialité.

L'adossement à la recherche est affirmé, mais peu d'éléments permettent d'en mesurer l'effectivité - on constate que fort peu d'étudiants s'inscrivent en doctorat. On note un volume important d'enseignements centrés sur l'analyse des pratiques ; en revanche la part réservée au contenu scientifique paraît un peu réduite. La visée étant principalement professionnelle, la faible présence de professionnels dans la formation (moins de 30 %) pose un peu problème.

L'effectif est stable (30 étudiants environ), mais le taux de réussite est régulièrement faible (40 % environ), comme le notait le précédent rapport de l'AERES. Le dossier n'indique pas les taux d'accès à des emplois plus qualifiés et ne permet pas en conséquence de mesurer l'impact effectif de cette spécialité.

Cette formation vise à l'encadrement des structures de formation pour adulte, mais son principe est dévoyé vers une formation menant à des métiers d'acteurs de la formation pour adultes (et non pas de concepteurs) : le manque de connaissance des publics et de suivi des diplômés semble central, comme la faiblesse de l'équipe professionnelle portant cette spécialité. Malgré une volonté de transformer ce diplôme en véritable diplôme de formation continue s'adressant à un public déjà formé et déjà en poste, l'offre cherche encore ses marques entre l'existant (forte présence d'étudiants en formation continue) et la volonté d'un master d'excellence formant des cadres supérieurs de la formation pour adultes. Le projet de transformation ne semble pas porté par une équipe cohérente et solide, le dossier est bien trop rapidement renseigné sur ce point.

- Point fort :

- Les objectifs de la spécialité et l'organisation de la formation sont pertinents.

- Points faibles :

- Les rapports de cette spécialité avec la mention ne sont pas explicités.
- Les conditions d'accès ne sont pas explicites.
- Une trop faible place est faite aux professionnels dans la formation.



- Le taux de réussite est faible (inférieur à 50 % soit environ une quinzaine d'étudiants) pour 388 heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré.
- Les abandons sont très élevés (40 % environ).

Recommandations pour l'établissement

La formation continue est une priorité pour le contrat à venir, mais actuellement seuls 6 étudiants sur 36 en relèvent. L'inversion de cette tendance est certes affichée (3/4 des étudiants de formation continue), mais ce souhait nécessiterait plus d'éléments pour appuyer cet objectif notamment en termes de moyens de recrutement.

La connaissance du public et/ou la publicité de la formation à l'extérieur de l'Institut universitaire de formation des maîtres ou de l'université, voire une réelle analyse en termes de besoins de formation sur le bassin lorrain sembleraient être une priorité.

Une analyse plus précise des raisons du niveau élevé des taux d'abandon permettrait probablement de concevoir des dispositifs qui permettraient de le réduire.

Les conditions d'accès à cette formation, directement en seconde année de master, devraient être précisément définies en termes de qualifications universitaires.

La formation devrait s'ancrer davantage sur le terrain professionnel en augmentant, par exemple, la part de professionnels dans l'équipe pédagogique.

Le contenu des unités d'enseignement semble trop centré sur l'analyse des pratiques au détriment d'outils qui pourraient permettre aux étudiants de prétendre à des postes de cadres supérieurs encadrant des structures de la formation d'adultes.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	27	30	33	25	37
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	-	-	-	-	-
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	-	-	-	-	-
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	95%	100%	100%	100%	100%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	-	-	-	-	-

Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	40%	44%	40%	45%	
	Abandon souvent lié à la difficulté de concilier étude et exigences professionnelles.	Abandon souvent lié à la difficulté de concilier étude et exigences professionnelles.	Abandon souvent lié à la difficulté de concilier étude et exigences professionnelles.	Abandon souvent lié à la difficulté de concilier étude et exigences professionnelles.	
Taux de poursuite en doctorat*	4% (1)	3% (1)	9% (2)	8% (2)	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	100%	100%	100%	100%	
	Taux d'activité 90% En recherche d'emploi 0% en inactivité 0%	Taux d'activité 90% En recherche d'emploi 0% en inactivité 0%	Taux d'activité 90% En recherche d'emploi 0% en inactivité 0%		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	36%	36%	36%	36%	36%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	-		388 h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	-		360 h de stage		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	-		11		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	-		316		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	-		72 h		

* Taux de poursuite en doctorant : la politique du département et du laboratoire est de prendre en thèse des étudiants qui donnent de fortes garanties quant à l'engagement et à la qualité scientifique de leur projet. Depuis trois ans, chaque année deux étudiants de IFF s'engagent dans une démarche de thèse.

Le recrutement cette année d'un professeur dans la cadre du Département sciences de l'éducation travaillant sur la thématique de la formation d'adulte devrait conduire à inscrire davantage d'étudiants du M2 IFF dans une démarche de thèse.



Education, santé, thérapeutique (ouverture demandée pour septembre 2013)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, dont l'ouverture est programmée pour septembre 2013, s'inscrit dans le cadre de la mastérisation des études de santé. Elle s'adresse aux médecins, aux cadres infirmiers et aux cadres de santé, à la fois en formation initiale et en formation continue, et doit leur permettre d'accéder aux postes d'encadrement des métiers de la santé.

L'orientation de la spécialité est nettement professionnelle, principalement axée sur l'ingénierie de formation en santé en relation avec le cadre législatif actuel sur des thèmes tels que l'éducation à la santé ou l'éducation thérapeutique. Certains enseignements de cette spécialité sont mutualisés et réalisés en partenariat avec la faculté de médecine et le master *Autonomie et réseaux de santé* de l'établissement (Metz).

- Appréciation :

Les compétences déclinées sont nombreuses (trop nombreuses probablement) et peuvent nuire à la lisibilité de la spécificité de cette spécialité. La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, médecins hospitaliers, cadres de santé,...) est parfaitement ajustée aux objectifs de la spécialité. Le dossier fait principalement état de la formation en méthodologie, mais il ne permet pas d'évaluer précisément les modalités d'adossement à la recherche - par exemple, le dossier n'indique pas si le Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), auquel est adossée la mention, a engagé des projets de recherche sur les questions de santé, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique.

Les partenariats et les mutualisations permettent de satisfaire *a priori* les objectifs en termes de formation professionnelle. Il conviendrait toutefois de préciser les pôles de la formation qui permettent d'assurer une formation sur des questions qui se situent au croisement des questions liées à l'éducation et des questions liées à la santé.

- Points forts :

- La spécialité correspond à un besoin de formation et de spécialisation clairement identifié sur le bassin d'emploi ; l'articulation monde professionnel/recherche est pertinente.
- L'équipe pédagogique est bien équilibrée : a) universitaire/professionnel ; b) sciences humaines/sciences médicales.
- Un rapprochement judicieux est établi avec la spécialité *Contextes et dispositifs en éducation et formation* de la mention.

- Points faibles :

- L'articulation de l'offre de formation avec le master *Autonomie et réseaux de santé* de Metz n'est pas précisée, *a fortiori* au moment de la fusion des universités de Lorraine.
- Le mode de pilotage de la spécialité entre les équipes venant d'horizons différents n'est pas précisé.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser le positionnement de l'offre de formation dans l'environnement régional, notamment avec le master *Autonomie et réseaux de santé* de Metz.

Le pilotage de la spécialité, et plus particulièrement le conseil de perfectionnement, devrait être plus clairement défini (notamment modes de structuration et de fonctionnement).

Le mode de répartition du suivi des étudiants dans le cadre de leur recherche en fonction de leurs sujets de mémoire devrait être plus clairement défini - certaines unités d'enseignement « recherche » en seconde année sont communes avec la spécialité *Contextes et dispositifs en éducation et formation*.

Il serait souhaitable que certains enseignants-chercheurs soient réellement impliqués dans des recherches sur l'éducation à la santé ou l'éducation thérapeutique - c'est peut-être déjà le cas, mais le dossier ne le fait pas clairement apparaître.

Des recherches spécifiques en lien avec la spécialité et la discipline (les sciences de l'éducation) pourraient être développées au sein du laboratoire d'adossement de cette spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

La spécialité est en création, il n'y a donc pas de bilan.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004620

Suite à l'évaluation du Master Sciences de l'éducation, il nous a semblé important de répondre aux questions et commentaires des évaluateurs afin d'y apporter des précisions.

Points faibles et prise en compte des recommandations adressées à la MENTION

Réponses aux points faibles

Le positionnement de l'offre au sein de l'université de Lorraine par rapport au master « Métiers de l'éducation et de la formation » (MEF) de l'IUFM de Lorraine

L'offre de formation « master SDE » est une offre qui *prolonge* et *élargit* l'offre de formation de l'IUFM de Lorraine (master MEF) qui est une offre exclusivement centrée sur la formation des professionnels de l'enseignement.

L'offre master SDE *prolonge* l'offre IUFM car elle entend non seulement jouer un rôle dans le perfectionnement des professionnels de l'enseignement une fois ceux-ci formés (public post IUFM), mais aussi former au-delà de ces professionnels de l'Education nationale des professionnels de l'encadrement éducatif, de l'animation, de la formation, de l'accompagnement et enfin, dans le cadre du prochain quadriennal, des professionnels du soin (avec l'ouverture de la spécialité ESAT, spécialité co-habilitée avec la Faculté de médecine de l'Université de Lorraine).

Enfin, l'offre « master SDE » *élargit* l'offre de formation de l'IUFM en proposant une voie recherche dans chacune de ses spécialités et notamment au sein de la spécialité Contextes et Dispositifs en Education et Formation (CODEF). Le laboratoire d'appui de la mention est le LISEC (EA 2310).

Finalités des spécialités

Les questions de l'éducation et de la formation sont des enjeux majeurs pour les sociétés modernes, sociétés qui sont aux prises avec des mutations sociales, économiques, politiques et culturelles relativement rapides (en tous cas, infiniment plus rapides que celles qui affectaient les sociétés d'hier). Enjeux majeurs également pour des sociétés qui sont des sociétés de la connaissance et au sein desquelles production de savoir et transmission de savoir semblent de plus en plus liées.

Dans un tel contexte, les 4 spécialités proposées en M2 (orientées vers des *horizons professionnels différents*) constituent une offre de formation *cohérente, complémentaire et relativement complète* : métiers de l'enseignement et de la recherche (CODEF), métiers de l'animation et de l'encadrement (ESE), métiers de l'accompagnement la formation (IFF) et métiers de l'éducation thérapeutique (ESAT).

Prise en compte des recommandations

Clarifier la finalité de la spécialité Ingénierie de la Formation de formateurs (IFF)

La réponse à cette recommandation concerne très précisément la spécialité IFF, elle figure donc dans les Réponses de la spécialité.

Mutualisation et passerelles entre les spécialités. Pilotage de la mention

La mutualisation est un principe important dans l'organisation générale de la mention, elle se manifeste d'une double manière :

1. par l'organisation d'un tronc commun de formation en M1, 9UE (sur les 12 UE) sont communes aux spécialités CODEF, ESE et ESAT. Cela signifie que la première année de master a pour objectif majeur d'approfondir les connaissances et les compétences, notamment méthodologiques, des étudiants. Cette première année est conçue comme un prolongement de l'année de licence (L3), l'année de M2 étant une spécialisation.

2. par l'organisation de séminaires communs en M2 entre les spécialités CODEF et ESAT au second semestre (UE1001 et 1002).

Il a été décidé que *les UE de M1 spécifiques (aux spécialités CODEF, ESE et ESAT) seront mises en ligne* pour permettre des réorientations en fin de M1. Les changements de spécialité en cours d'année, d'expérience rare, seront gérés au cas par cas, de manière fluide. Ce sera une des tâches du conseil de pilotage qui, pour mémoire, est composé de membres appartenant précisément aux différentes spécialités :

* Eirick PRAIRAT (PR, IUF) est responsable de la mention et de la spécialité CODEF.

* Loïc CHALMEL (PR, Directeur du LISEC) est responsable de la spécialité ESAT.

* Gaëlle ESPINOSA (MCF) est responsable de la spécialité ESE.

* Henri Louis GO (MCF) est responsable de la Licence SDE.

* Annette JARLEGAN Annette (MCF) est directrice du département.

* Jean-Christophe VILATTE (MCF) est responsable de la spécialité IFF.

L'augmentation de la fréquence des rencontres, souhaitée dans la recommandation, est actée. Le conseil de pilotage qui associe à ses travaux, 2 fois par an, des délégués étudiants (issus du M1 et des différentes spécialités du M2) *les conviera 3 à 4 fois* pour améliorer « le suivi des cohortes d'étudiants ».

Les effectifs devraient être accrus notamment en première année

Les 3 spécialités de M2 existantes accueillent, à ce jour, 90 étudiants (équi-répartis), nous sommes donc dans le haut de la fourchette, pour des spécialités de M2.

L'augmentation des effectifs en M1 est, en revanche, une vraie préoccupation. Il y a eu un creux en 2010-2011 avec 30 inscrits (en M1). Cette année, le nombre d'inscrits est remonté à 45 (50% d'augmentation). La disparition du M1 ESE, puisqu'il n'existera plus qu'un seul M1 en amont des spécialités dans le nouveau projet, et non 2 comme aujourd'hui, devrait mécaniquement augmenter les effectifs en M1 de 20 à 30 étudiants. *Un objectif raisonnable pourrait être, à terme, d'accueillir 70 à 90 étudiants en M1.* Cela passe, également, par la réorganisation de notre licence (réorganisation en cours) qui s'inscrira dans le prolongement d'une L1/L2 pluridisciplinaire SHS (regroupant l'ensemble des étudiants souhaitant se professionnaliser, à terme, dans les métiers de l'animation, de l'encadrement, de l'éducation, de la formation et de l'enseignement.

Réponses aux points faibles

Lisibilité des spécificités de la spécialité

Au terme des deux années d'étude, les titulaires de cette spécialité seront capables de participer à la conception de dispositifs innovants dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation. Ils seront également capables de mener des travaux d'observation et d'analyse d'espaces éducatifs et socio-éducatifs, en objectivant les pratiques, les normes éthiques et les dispositifs pédagogiques mis en œuvre en leur sein.

La spécialité vise aussi à initier à la recherche, elle prépare des professionnels de haut niveau, dans les métiers de l'enseignement et de la formation. Ces études peuvent conduire au doctorat (Doctorat en Sciences de l'Education), certification nécessaire à l'exercice des fonctions de chercheur ou d'universitaire.

L'adossement recherche de la spécialité est le laboratoire LISEC (EA 2310) et, plus particulièrement, l'équipe Normes et Valeurs (NeV) notée « A », lors de la dernière évaluation AERES.

Les thématiques de recherche privilégiées sont :

1. Les enjeux éthiques et déontologiques dans les métiers de l'enseignement et de la formation, à l'heure de la juridicisation
2. La professionnalisation des enseignants et des formateurs
3. Les problématiques de l'innovation pédagogique
4. L'évaluation des pratiques d'enseignement

Passerelles au sein de la mention et notamment en M1

L'offre de formation en M1 obéit à 3 grands principes

1. Le maintien du volume horaire par rapport à l'offre de formation actuelle alors que 4 spécialités (CODEF, IFF, ESE et ESAT) seront offertes en M2, et non 3 comme dans la maquette actuelle. (Principe d'économie recommandé par notre université).

2. L'introduction d'e l'idée d'un approfondissement de certains enseignements, en les programmant en M1 et en M2, pour organiser une progressivité dans les contenus dispensés (Principe d'approfondissement préparant la perspective recherche).

3. L'organisation d'un tronc commun en M1, 9UE (sur les 12 UE) seront communes aux spécialités CODEF, ESE et ESAT. La spécialité IFF qui recrute directement au niveau M2 des professionnels de la formation, ayant un statut de stagiaires de la formation continue ou de la formation permanente, n'est pas concernée par ce tronc commun. Cela signifie que la première année de master a pour objectif majeur d'approfondir les connaissances et les compétences, notamment méthodologiques, des étudiants tout en préparant la spécialisation de M2. (Principe de mutualisation devant favoriser les réorientations)

Il a été décidé, suite aux recommandations l'AERES, que *les UE de M1 spécifiques (aux spécialités CODEF, ESE et ESAT) seront mises en ligne* pour permettre des réorientations en fin de M1. Les changements de spécialité en cours d'année, qui sont peu fréquentes, seront gérés au cas par cas, de manière fluide par le conseil de pilotage.

Prise en compte des recommandations

La finalité de la spécialité devrait être plus explicite

De manière générale, les titulaires de cette spécialité seront capables de participer à la conception de dispositifs innovants en éducation ou en formation, et de conduire des travaux d'observation sur les espaces et dispositifs éducatifs et socio-éducatifs.

En termes professionnels, la spécialité vise à former des cadres. Plus précisément, elle tend notamment à former aux professions suivantes : enseignants de l'Éducation nationale ou de l'enseignement privé ; enseignants de structures d'accompagnement scolaire, publiques ou privée, formateurs en dispositifs d'insertion ; Concepteur-organisateur en formation ; enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur ; chercheur dans des structures de recherche.

Passerelles au sein de la mention. La première année devrait être organisée comme une véritable année de détermination

L'année de M1 est organisée comme une année d'*approfondissement* et de *détermination*.

- *D'approfondissement*, car elle prolonge l'année de licence et approfondit certains enseignements en les programmant sur deux ans (M1, M2).

- *De détermination*, puisque 3 UE de M1 sont spécifiques à chacune des trois spécialités : CODEF, ESE et ESAT. Ces UE spécifiques dessinent et préfigurent les 3 spécialités offertes en M2 (CODEF, ESE, ESAT). (Cf. ci-dessus la réponse au point faible n°2)

Le pilotage des études (évaluation du stage par exemple)

Il faut distinguer 2 cas de figure pour les stages: la voie recherche et la voie professionnelle. Ces deux voies déterminent deux politiques différentes de stage.

Si l'étudiant choisit la voie recherche, il doit rédiger un mémoire de recherche individuel sur une thématique travaillée au sein du laboratoire (LISEC- EA 2310). Il doit en conséquence effectuer un stage recherche au sein d'une des 4 équipes de recherche du laboratoire. Ici, le stage s'inscrit dans une politique de socialisation professionnelle et d'acculturation avec le milieu de la recherche.

Si l'étudiant choisit la voie professionnelle, il doit rédiger un mémoire professionnel supervisé par un enseignant du département ou des établissements partenaires, et doit effectuer un stage en milieu professionnel. Dans cette seconde option, le stage s'inscrit dans une perspective de professionnalisation.

L'évaluation des stages, et notamment des stages de la voie professionnelle, sera prise en compte de manière plus fine pour effectivement ajuster certains contenus de formation.

Spécialité « Encadrement des Structures Educatives » (ESE)

Réponses aux points faibles

La finalité de la formation

La formation au sein de la spécialité ESE poursuit une double finalité :

1. la préparation au concours et au métier de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) ;
2. la préparation aux métiers d'encadrement pédagogique, éducatif et administratif au sein d'un service d'éducation/formation/insertion, et la préparation des étudiants (qui poursuivent ce but professionnel depuis leur M1 ou qui l'ont adopté à l'issue de leur échec au concours CPE à partir du S10 du M2) à des postes de responsabilité à ce niveau de formation (ex. responsable de centre de loisirs, d'école de musique, de MJC).

Les liens entre le rapport de stage sur les deux années et la recherche

Deux stages sont à effectuer par l'étudiant au sein du Master Sciences de l'éducation spécialité ESE :

1. le premier se situe en S7 au sein de l'UE 705 « Expériences professionnelles en alternance et

développement de compétences (1/2) ». C'est un stage de pratique accompagnée (54 heures) validé au moyen d'un rapport de stage. Les objectifs de ce stage sont la compréhension et l'analyse des pratiques professionnelles, ainsi que l'intégration d'une démarche de recherche pour comprendre et analyser les pratiques professionnelles.

2. le second stage se situe en S10 au sein de l'UE 1004 « Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (2/2) ». C'est un stage (de 54 heures) de pratique accompagnée et, en partie, en responsabilité pour les étudiants admissibles au concours CPE qui le souhaitent. Il est validé au moyen d'un rapport de stage.

Les deux stages sont tournés avant tout vers la découverte d'un métier et l'acquisition de connaissances et compétences liées à ce métier, la formation ESE se positionne comme une formation « par la recherche ». Les deux rapports de stage à produire au cours de la formation ESE sont éclairés par des questionnements de recherche, ces rapports se veulent donc réflexifs sur une pratique professionnelle grâce à une formation par la recherche. La recherche se pose ici comme un outil de questionnements et de recueils de données d'expérience (observation, entretien, questionnaire), elle permet de piloter le regard de l'étudiant.

Le travail d'étude et de recherche (TER) de M2 ESE est, quant à lui, validé au sein de l'UE 903 « Méthodologie de la recherche en éducation » par le biais de la réalisation d'un mémoire de recherche. Le lieu de stage en M2 est le lieu de récolte de données pour le TER et la réalisation du mémoire, un lieu de réflexion nourrissant le TER et le mémoire. L'objectif dominant du TER et du mémoire est la mobilisation des démarches de recherche afin d'analyser, de comprendre les pratiques professionnelles ainsi que d'aider à la définition de l'identité professionnelle des étudiants.

Le taux d'intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique

Deux éléments expliquent le taux important d'intervenants professionnels extérieurs :

- l'histoire de cette spécialité, spécialité née lors du processus de Masterisation de la formation enseignante, faisant passer une formation professionnelle, jusque là dispensée à l'IUFM de Lorraine, à l'université ;
- la volonté de poursuivre un travail en partenariat avec l'IUFM de Lorraine dans l'intérêt des étudiants reçus dans cette formation.

Toutefois, nous avons conscience de l'importance de ce taux d'intervenants professionnels extérieurs et travaillons à le réduire en faisant en sorte que, de façon progressive, des enseignants-chercheurs du Département de Sciences de l'éducation de l'Université de Lorraine réinvestissent certains enseignements jusque là dispensés par de tels intervenants.

Le taux de réussite en seconde année

Le taux de réussite en seconde année du Master ESE est de 61,53 % (et non de 0 % comme indiqué page 8 du document « Evaluation des diplômes. Masters – Vague C »).

L'accompagnement des étudiants qui n'obtiennent pas le concours

Les étudiants qui n'obtiennent pas le concours sont bien sûr accompagnés dans la poursuite de leur projet professionnel. Il est à noter cependant qu'il existe deux cas de figure dans la situation d'échec au concours de l'étudiant :

1. soit cet échec intervient dès le mois de janvier et le début du S10 (avec l'échec aux épreuves d'admissibilité du concours) ;
2. soit il intervient au mois de mai en fin de S10 (avec l'échec aux épreuves d'admission du concours).

Dans ces deux cas de figure, l'étudiant qui choisit de maintenir son projet professionnel et de repasser le concours CPE l'année suivante sera accompagné dans la validation du Master ESE, puis dans l'information sur et son inscription en DU CPE à la rentrée universitaire suivante.

Si l'étudiant choisit de modifier son projet professionnel et de ne plus devenir CPE :

1. dans le premier cas de figure, il est invité, dès le S10, à construire un autre projet professionnel par le biais notamment des : UE 1003 « Méthodologie de l'oral ou connaissance du monde associatif » et UE 1004 « Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (2/2) » ;

2. dans le second cas de figure, l'étudiant est accompagné dans sa construction d'un autre projet professionnel par le biais de rencontres avec l'équipe pédagogique du Master ESE.

Par ailleurs, nous sommes en train de prendre des contacts avec le service de formation continue, ainsi qu'avec les services d'aide à l'orientation, de l'Université de Lorraine afin de définir des modalités d'accompagnement à l'orientation ou à la réorientation des études et/ou professionnelles. Avec l'ouverture récente de ce master, nous allons mettre en place un suivi sur l'insertion des étudiants qui n'ont pas le projet de passer le concours CPE afin de mieux adapter cette formation aux besoins des différents champs professionnels hors éducation visés par ce diplôme.

Prise en compte des recommandations

La lisibilité de la spécificité de la formation

La spécificité de la formation ESE est rendue lisible par :

- d'une part, l'exposition des finalités de cette formation (la préparation au concours et au métier de Conseiller Principal d'Education (CPE) et la préparation aux métiers d'encadrement pédagogique, éducatif et administratif au sein d'un service d'éducation/formation/insertion, et la préparation des étudiants à des postes de responsabilité à ce niveau de formation) (point faible n°1) ;
- d'autre part, l'explication des rapports et des recouvrements possibles avec l'IUFM et le master *Métiers de l'éducation et de la formation* qu'il propose (réponse à un élément de l'appréciation).

Le taux d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs

Comme annoncé (point faible n°3), nous travaillons à augmenter ce taux en faisant en sorte que, de façon progressive, des enseignants-chercheurs du Département de Sciences de l'éducation de l'Université de Lorraine réinvestissent certains enseignements jusque là dispensés par des intervenants extérieurs.

Le taux de réussite en seconde année

Comme annoncé (point faible n°4), nous améliorerons ce taux en agissant sur les entrées et les sorties du Master ESE et grâce à la création d'un Diplôme d'Université de préparation aux concours de Conseiller Principal d'Education (DU CPE) qui ouvre à la rentrée 2012.

Les liens dans les mémoires entre le stage et la recherche

Comme annoncé (point faible n°2), l'équipe pédagogique veille à expliquer et accompagner les étudiants dans leur production de deux rapports de stage et d'un mémoire. Les deux rapports de stage sont éclairés par des questionnements de recherche, se voulant donc réflexifs sur une pratique professionnelle grâce à une formation par la recherche. Cette dernière se pose ici comme un outil de questionnements et de recueils de données d'expérience (observation, entretien, questionnaire), elle permet de piloter le regard de l'étudiant. L'objectif dominant du TER et du mémoire est la mobilisation des démarches de recherches afin d'analyser, de comprendre les pratiques professionnelles ainsi qu'afin d'aider à la définition de l'identité professionnelle des étudiants.

Réponse à un élément de l'appréciation (p. 7)

1. Les rapports avec l'IUFM

Il existe des rapports entre le master Sciences de l'éducation spécialité *Encadrement de Structures Educatives* (ESE) et le master *Métiers de l'éducation et de la formation* (MEF) proposé par l'IUFM.

La spécialité ESE fait partie des masters dits « enseignement » selon l'appellation ministérielle, ce qui implique le respect d'une organisation spécifique et de certains contenus propre à ces masters.

Les objectifs principaux de ce master sont de préparer :

- à l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation (CPE)
- aux épreuves du concours de recrutement des CPE.

Deux de ses UE sont construites en partenariat avec l'IUFM de Lorraine selon un modèle commun à tous les masters dits « enseignement » de Lorraine. Il s'agit des UE 705 et 1004 intitulées Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences (1/2 et 2/2).

2. Les recouvrements possibles

Par contre, il n'existe pas de recouvrement entre le master Sciences de l'éducation spécialité *Encadrement de Structures Educatives* (ESE) et le master *MEF* proposé par l'IUFM. Le Département de Sciences de l'éducation de l'Université de Lorraine porte la spécialité ESE du master mention *Sciences de l'éducation* et la situe de manière complémentaire aux autres spécialités et autres masters de l'offre de l'établissement.

Si elle est construite et fonctionne en partenariat avec l'IUFM de Lorraine, elle s'en distingue quant à ses finalités et complémentarités. Comme on peut l'observer à partir du tableau suivant :

Master	Spécialités	Porteurs	Principaux métiers visés	Objectifs principaux
Sciences de l'éducation	Encadrement de Structures Educatives (ESE)	Département de Sciences de l'éducation	Conseiller principal d'éducation	Préparation : - à l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation (CPE) - aux épreuves du concours de recrutement des CPE
Métiers de l'éducation et de la formation (MEF)	Enfance Enseignement Education (EEE)	IUFM	Professeur des écoles	Préparation : - à l'exercice du métier de professeur des écoles et - aux épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles
Métiers de l'éducation et de la formation (MEF)	Formation et Enseignement Technologiques et Professionnels (FETP)	IUFM	Professeur d'enseignement technique ou d'enseignement professionnel.	Préparation : - à l'exercice des métiers de la formation professionnelle dans des organismes privés, parapublics et publics, et - aux épreuves des concours de professeurs d'enseignement technique ou d'enseignement professionnel.

Spécialité « M2 Ingénierie de la Formation de Formateurs » (IFF)

Pour comprendre le dispositif *M2 Ingénierie de la formation de formateurs*, il convient de bien considérer qu'il s'agit d'un master de formation continue (ouvert à la marge à la formation initiale). Il s'adresse à des professionnels déjà en poste (la plupart sont déjà cadres). Avec ce master, ces professionnels changent de fonction davantage que de statut. La prise en compte des besoins est très présente (2/3 seulement des candidatures sont retenues).

Réponses aux points faibles

Le rapport avec les autres spécialités du master Sciences de l'éducation est à préciser

La *Mention Sciences de l'éducation* couvre l'ensemble des métiers de l'éducation et de la formation. La spécialité *M2 Ingénierie de la formation de formateurs* (IFF) vise quant à elle spécifiquement les cadres de l'éducation et de la formation, qui sont déjà formés et qui oeuvrent ou s'orientent vers la formation de formateurs. Cette spécialité se distingue des trois autres spécialités (CODEF, ESE et ESAT) de cette mention. Il n'y a pas concurrence entre les quatre spécialités, mais complémentarité.

La spécialité Ingénierie de la formation de formateurs présente des analogies marquées avec le parcours Développement professionnel de la spécialité EEE de l'IUFM

Par ses objectifs, son public et son contenu, la spécialité *Ingénierie de la formation de formateurs* (IFF) se distingue totalement de la *spécialité EEE de l'IUFM* et de son parcours *Développement professionnel*

- Concernant le public :

Ingénierie de la formation de formateurs se compose aujourd'hui de publics issus de différents environnements professionnels (santé, éducation nationale, organisme de formation ou d'insertion ...).

Le public a évolué avec la réforme de la formation des enseignants (IUFM) et celle des professionnels de la santé (IFSI). Les cadres de l'éducation nationale (80% des effectifs à l'ouverture de ce master) ne représentent aujourd'hui que 40%. Ces cadres occupent la fonction, pour le primaire : de conseillers pédagogiques, de maîtres formateurs ou maîtres d'accueil, de directeurs d'écoles, d'inspecteurs, pour le secondaire : de tuteurs, de formateurs. Cette spécialité accueille des formateurs de l'IUFM.

Comparativement, à notre public, le parcours *Développement professionnel de la spécialité EEE* de l'IUFM accueille essentiellement des professeurs des écoles souhaitant obtenir une formation diplômante de niveau master, comme il est précisé dans la maquette d'habilitation du *master MEF* de l'IUFM (page 24).

Le master *Ingénierie de la formation de formateurs* bénéficie d'une réputation certaine en Lorraine et dans les régions voisines auprès des professionnels des champs de la formation, de la santé, et de l'enseignement. Ces professionnels ont bien intégré le fait qu'il s'agit non pas d'un master préparant aux métiers de l'enseignement ou de la formation d'adultes (il y a d'autres masters pour cela), mais bien d'un master de formation de formateurs.

Lorsque qu'ils ne s'inscrivent pas dans le profil de ce master, ils sont dirigés vers le parcours *Développement professionnel* de la spécialité EEE, et ce en accord avec l'équipe pédagogique de ce parcours.

Afin de bien distinguer les différentes offres et de les inscrire dans une complémentarité, un échange entre les deux commissions de sélection des candidatures vient d'être décidé. Depuis la création du DESS « *Formation de formateurs* » en 2002, transformé par la suite en Master 2 *Ingénierie de la Formation de formateurs*, un partenariat entre les Sciences de l'éducation et l'IUFM a toujours fonctionné, en ce qui concerne ce diplôme.

- Concernant le contenu :

Le Master *Ingénierie de la Formation de formateurs* se réfère au référentiel national mis en place par le RUMEF (Réseau des Universités préparant aux Métiers de la Formation). C'est pour cette raison que la spécialité *Ingénierie de la formation de formateurs* (IFF) propose les contenus disciplinaires suivants :

➤ UE 901 : Ingénierie de la formation

TD Politique d'ingénierie et construction de dispositif

TD De l'analyse des besoins à la construction de dispositifs de formation

TD Méthodologies de l'évaluation : évaluation des acteurs, des parcours, de dispositifs

TD Conduite de groupe en formation d'adultes

TD Conduite d'entretien en formation d'adulte

➤ UE 902 : Acteurs, institutions et politique en formation initiale et continue

TD Les politiques en formation initiale et en formation continue

TD Enjeux et usages de la notion de compétence

TD Styles d'enseignement, styles de formation

➤ UE 903 : Analyse de pratique et formation

TD Analyse de l'activité

- UE 1001 : Apprentissage, didactique et pédagogie en formation d'adultes
 - TD Principes et fondements de la pédagogie d'adultes
 - TD Didactique professionnelle
 - TD Apprentissage en formation d'adultes
 - TD Formation d'adultes et prises en compte des représentations
 - TD Usage, technologie et innovation

- UE 1002 : Identité professionnelle du formateur
 - TD Formation, expérience et identité
 - TD Ethique et déontologie des formateurs
 - TD Formes et modalités de la professionnalisation

Comparativement à nos contenus, ceux de la *spécialité Enfance, Enseignement et Education* de l'IUFM et de son parcours *Développement professionnel* sont axés principalement sur l'acquisition de compétences dans le domaine de l'enseignement. L'analyse du contenu des U.E (Annexe : extrait de la maquette d'habilitation du master MEF, pages 18-19) montre la place significative des disciplines scolaires dans les contenus, quel que soit les parcours de cette spécialité, ce qui le rend très différent du master 2 *Ingénierie de la formation de formateurs*.

Les objectifs de la spécialité EEE de l'IUFM tels qu'ils apparaissent dans la maquette du master MEF, sont de : « préparer aux épreuves des concours de l'enseignement du premier degré et préparer au métier d'enseignant (...) Ce diplôme ouvre également l'accès à des domaines professionnels dans le champ de l'éducation, de la médiation et de la formation d'adultes dans les secteurs privés, associatifs et publics ».

La comparaison de ces deux dispositifs montre très clairement les différences dans les enjeux de professionnalisation. Il n'y a aucune ambiguïté ni pour l'équipe pédagogique, ni pour les candidats.

Le nombre d'étudiants en formation continue est faible (seuls 6 étudiants sur 36 en relèvent)

Les chiffres donnés dans le dossier d'habilitations ne reflètent pas la réalité de la composition de ce master. Cette formation s'adresse à des professionnels et non à des étudiants en formation initiale (public marginal dans ce dispositif). Le public est donc composé de professionnels en *formation continue* (ils sont 6 en 2009) et de professionnels en *formation permanente* (surtout ceux de l'éducation nationale qui n'ont pas de financement et qui ne peuvent donc pas être comptabilisés comme des formations continues).

Les professionnels en *formation permanente* correspondent à une même réalité : ce sont des professionnels qui décident après plusieurs années d'expérience de se former à nouveau.

Les conditions d'accès ne sont pas explicites

L'admission se fait sur dossier et avec entretien. Outre le CV et la lettre de motivation, ce dossier comporte la présentation d'un projet professionnel argumenté (avec expériences et compétences professionnelles acquises). Des compléments d'informations peuvent être demandés par la commission.

Compte tenu du profil demandé (responsable ou cadre de formation) qui exige d'avoir une expérience professionnelle significative dans les métiers de l'éducation ou de la formation, cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue. On a donc un public déjà qualifié, majoritairement des cadres. Cette formation leur permet d'accéder à de nouvelles fonctions et à des responsabilités plus larges.

Si ces professionnels n'ont pas les titres requis, le critère est la : VAP 85. Dossier à constituer et décision de validation sont soumis à un décret (décret du 23 août 1985 n°85-906).

Ce master est également accessible à tout étudiant ayant validé un M1 de Master de Sciences de l'éducation français (ou tout titulaire d'une Maîtrise de Sciences de l'Education française) ou un M1 *Masters degree in education* européen. Il n'est cependant ouvert aux étudiants de la formation initiale que si ces derniers ont

acquis, au cours de leur formation universitaire, des expériences d'accompagnement éducatif, socioculturel, en tant qu'accompagnateur, éducateur ou animateur, et que s'ils ont un projet professionnel solide.

Ces conditions d'accès apparaissent sur tous les supports de communication qui sont donnés aux candidats.

Une trop faible place est faite aux professionnels dans la formation

Les étudiants qui suivent ce master sont des professionnels en général aguerris, rompus à l'échange d'expérience. Ils viennent chercher dans cette formation, les outils et cadres conceptuels nécessaires afin de leur permettre de dépasser l'échange de pratique pour aller vers l'expertise. Pour aller vers cette expertise, plus que des professionnels, il leur faut des enseignants-chercheurs confirmés qui vont leur permettre de sortir de l'expérience.

Partir de l'expérience pour mieux la dépasser, pour arriver à sa formalisation et à un outillage théorique pertinent pour retourner ensuite dans la pratique, justifie qu'on ait un nombre significatif d'enseignants-chercheurs dans ce dispositif. Des enseignements sont également assurés de manière « descendante ».

Il est à noter que dans l'équipe pédagogique, la majorité des enseignants-chercheurs conduisent dans le cadre du LISEC des travaux sur ces questions de professionnalisation.

Lors des bilans de fin d'année, on n'observe aucune demande de la part de ces professionnels en formation, pour avoir plus d'intervenants professionnels.

Le taux de réussite est faible et les abandons élevés

L'équipe consciente de ce faible taux de réussite, travaille à l'améliorer comme en attestent les taux de réussite de 2009 (64%), et de 2010 (55%) (Données de l'observatoire).

Le public de ce master est un public particulier, de formation continue, pour lequel on sait que le temps de travail sur le mémoire est difficile pour des raisons propres à ce type de formation. Ce sont des personnes qui, pour plus d'un tiers d'entre elles travaillent à plein temps n'ont donc pas un congé de formation), qui ne bénéficient pas de temps alloué par leur employeur pour procéder à sa rédaction, et qui par ailleurs ont des contingences plus élevées que les étudiants en formation initiale.

Alors que les étudiants en congé-formation valident tous leur année, ce sont les étudiants qui suivent cette formation sur leur temps personnel qui valident le moins le master, faute d'avoir produit le mémoire.

Quand les étudiants « abandonnent », ils ont suivi et validé la formation dans sa totalité, mais n'ont pas rendu le mémoire. C'est un problème récurrent qui n'est pas propre à ce dispositif, et qui est signalé dans quasiment tous les dispositifs de formation continue pour adultes.

En formation continue, la non-obtention du diplôme n'a pas les mêmes conséquences qu'en formation initiale. Cela n'est pas forcément un problème pour les employeurs qui ont besoin de personnes formées, capables de déployer de nouvelles fonctions. L'on voit donc ici que les causes d'abandon sont multiples et extérieures à la formation. L'autoévaluation montre que la moitié des étudiants qui n'ont pas eu leur diplôme s'est vue proposée la prise en charge d'autres fonctions que celles qu'ils avaient initialement avant la formation, suites aux compétences acquises dans le cadre de ce master.

Tenir compte du seul taux de réussite en formation continue conduit à minimiser les effets de la formation. Il ne s'agit pas pour autant de nier la faiblesse du taux de diplômés.

L'équipe pédagogique propose depuis ces dernières années un dispositif d'accompagnement soutenu à travers l'UE 904 et 1001 et réfléchit par ailleurs à un dispositif de soutien à ceux qui diffèrent l'écriture de leur mémoire sur une deuxième année (modules de regroupement).

Remarques complémentaires

Le manque de connaissance des publics et de suivi des diplômés semble central

L'équipe pédagogique s'est toujours efforcée de suivre l'évolution des besoins régionaux en matière d'offre de formation : ainsi ce diplôme qui au départ accueillait essentiellement des cadres de l'éducation nationale, accueille maintenant :

- des cadres de santé qui voient leur métier et leur fonction évoluer fortement, avec l'universitarisation de la formation.
- les professionnels de la formation et de l'insertion dont les besoins ont évolué comme le souligne le Conseil Régional de Lorraine (deux des membres de l'équipe pédagogique travaillent en relation étroite avec le Conseil Régional de Lorraine sur les questions de formation et conduisent pour cette institution des évaluations de dispositifs).

Avec l'évolution du public, une évolution s'est faite progressivement vers des contenus plus centrés sur les questions de didactiques professionnelles, d'ingénierie de formation et de professionnalisation.

Un suivi qualitatif réalisé chaque année par l'équipe pédagogique permet d'observer pour une grande majorité des sortants du diplôme que la certification nouvellement acquise amène à des changements de fonction et à l'élargissement des responsabilités.

En voici quelques exemples représentatifs : un maître formateur, suite au master, a été invité à mettre en place et à animer dans sa circonscription un dispositif d'analyse de pratique en direction des professeurs des écoles, mais également des autres maîtres formateurs ; une formatrice de l'IUFM à partir de son TER est à l'initiative de la mise en place d'un Pôle image en Lorraine qui vient d'être officiellement reconnu par les Ministères ; un maître formateur a été chargé de la mise en place d'une formation transfrontalière auprès de différents personnels ; des cadres santé sont sollicités pour prendre la responsabilité de la réflexion sur la mise en place du nouveau référentiel de formation, avec accompagnement de leurs collègues.

Le master Ingénierie de la formation de formateur mène ainsi les acteurs de la formation vers des fonctions de conception.

Le principe de cette formation est dévoyé vers une formation menant à des métiers d'acteurs de la formation pour adultes (et non pas de concepteurs)

Les professionnels qui arrivent dans cette formation sont souvent des acteurs de la formation pour adultes qui grâce à cette spécialité vont pouvoir évoluer vers de nouvelles fonctions. Ces fonctions sont de plusieurs ordres : conception de dispositif, organisation, mise en œuvre de dispositifs de formation, d'accompagnement et d'évaluation.

Cette évolution d'acteurs de la formation vers la conception de dispositifs est voulue et favorisée par l'équipe pédagogique. C'est ainsi que cette dernière invite, dans le cadre du Travail d'étude et de Recherche, à ce qu'il y ait une partie du mémoire qui porte sur la conception de dispositif.

La difficulté de mettre cette transformation en visibilité vient de ce que le statut officiel de ces professionnels ne varie pas forcément entre l'avant et l'après formation. Ces derniers changent fréquemment de fonction sans pour autant changer de statut. Sans cette formation, ces professionnels resteraient pour la plupart d'entre eux des acteurs de base de la formation. Il y a bien repositionnement de ces professionnels, même s'ils restent dans leur emploi pour environ 80% d'entre eux. Si certains bougent à la marge, ils changent d'employeur plutôt que de champ professionnel et de type d'emploi.

On note un volume important d'enseignements centrés sur l'analyse des pratiques

Si l'on calcule le volume d'heures affecté à l'analyse de pratique, en considérant que ce volume horaire est réparti sur deux sous-groupes, on ramène les chiffres-pointés par l'AERES à des dimensions plus modestes.

L'UE centrée sur l'Analyse de pratique vise autant à outiller les étudiants sur les démarches de retour sur

expérience, et d'accompagnement de la construction des compétences individuelles et collectives qu'à les accompagner eux-mêmes dans l'analyse de leurs pratiques. Dans le travail entrepris, il y a un double niveau : accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation de formateurs de formateurs ; apport de pistes et d'outils pour impulser eux-mêmes les voies d'un apprentissage expérientiel auprès de leurs publics (enseignants, soignants, formateurs, travailleurs sociaux, etc. en voie de professionnalisation).

Il est à préciser ici que les modalités d'analyse de la pratique sont fondées sur des démarches scientifiques telles que la didactique professionnelle et la psycho dynamique du travail.

L'adossement à la recherche est affirmé, mais peu d'éléments permettent d'en mesurer l'effectivité. On constate que fort peu d'étudiants s'inscrivent en doctorat

L'adossement à la recherche est affirmé ici. Il y a une volonté de faire une formation à et par la recherche, pour permettre à des professionnels d'accéder à des connaissances et compétences nouvelles.

Le master IFF vise à mener les professionnels d'une réflexion sur leur pratique vers une formalisation et une conceptualisation de leur pratique, d'une expérience acquise vers une analyse réflexive. L'effectivité de cette approche ne peut en aucun se mesurer avec le nombre d'étudiants qui s'inscrivent en doctorat.

Si fort peu d'étudiants s'inscrivent en doctorat, ce n'est pas parce que la formation serait trop orientée sur l'analyse des pratiques et apporterait peu de cadres théoriques, c'est pour d'autres raisons précisées ci-dessous. Les professionnels qui viennent chercher dans ce master des outils pour penser et agir, n'ont initialement pas le projet de poursuivre en doctorat.

On constate cependant que depuis deux ans il y a une augmentation des projets et des demandes d'inscription en doctorat. Quand ce projet émerge au cours de la formation, il est alors accompagné par l'équipe pédagogique en relation avec le laboratoire LISEC-Lorraine. Une réflexion est actuellement menée avec le LISEC afin de préciser les modalités d'accueil.

La plupart des professionnels qui viennent dans ce master mettent en œuvre ou animent des dispositifs de formation qui font appel aujourd'hui à la formation par et à la recherche (principe fortement mis en avant dans le cadre de la formation IUFM mais également dans celui de la santé). Ces professionnels sont aujourd'hui invités par leur institution à mettre en place des modules sur la recherche, à les coordonner, à former et/ou encadrer leurs étudiants à la démarche de recherche. Ils ont donc besoin d'être formés à la démarche de recherche.

Prise en compte des recommandations

Le contenu des unités d'enseignement semble trop centré sur l'analyse des pratiques

Comme il a été précisé dans la remarque complémentaire n°3, si l'on calcule le volume d'heures affecté à l'analyse de pratique, en considérant que ce volume horaire est réparti sur deux sous-groupes, on ramène les chiffres pointés par l'AERES à des dimensions plus modestes (réduction de moitié du point de vue du nombre d'heures étudiant), permettant d'ouvrir deux nouveaux TD (2 x 12hTD) renforçant le contenu scientifique, tout en respectant l'enveloppe d'heures globale.

Augmentation de la part de professionnels dans l'équipe pédagogique

Ce n'est pas un objectif de l'équipe pédagogique. Comme il a été montré (point faible n°5), les étudiants qui suivent ce master sont des professionnels en général aguerris, rompus à l'échange d'expérience. Ils viennent chercher dans cette formation, les outils et cadres conceptuels nécessaires afin de leur permettre de dépasser l'échange de pratique pour aller vers l'expertise. Pour aller vers cette expertise, plus que des professionnels, il leur faut des enseignants-chercheurs confirmés qui vont leur permettre de sortir de l'expérience.

Une analyse plus précise des raisons du niveau élevé des taux d'abandon

Les raisons du taux d'abandon sont clairement identifiées (voir point faible n°6). Le taux d'abandon est lié à l'écriture du mémoire. Le public de ce master est un public de formation continue, le temps de travail sur le mémoire est difficile pour des raisons propres à ce type de formation. Pour plus d'un tiers d'entre eux, ces professionnels travaillent à plein temps (n'ont donc pas de congé de formation). Alors que les étudiants en congé-formation valident tous leur année, ce sont les étudiants qui suivent cette formation sur leur temps personnel qui valident le moins le master, faute d'avoir produit le mémoire.

L'équipe pédagogique propose depuis ces dernières années un dispositif d'accompagnement à travers l'UE 904 et 1001. Elle réfléchit par ailleurs à un dispositif de soutien à ceux qui diffèrent l'écriture de leur mémoire sur une deuxième année (modules de regroupement) pour ceux qui diffèrent l'écriture de leur mémoire sur une deuxième année.

Une réelle analyse en termes de besoins de formation sur le bassin lorrain sembleraient être une priorité

L'équipe pédagogique s'est toujours efforcée de suivre l'évolution des besoins régionaux en matière d'offre de formation. Le public a évolué avec la réforme de la formation des enseignants (IUFM), la réforme des professionnels de la santé (IFSI) et les besoins territoriaux de professionnels de la formation (comme le souligne le Conseil Régional de Lorraine). Le master 2 *Ingénierie de la formation de formateurs* depuis de nombreuses années a tissé un réseau et des partenariats avec l'Education nationale, la Santé et le Conseil régional. C'est un dispositif qui est bien connu de ces trois institutions.

Actuellement des réunions de réflexion sont engagées avec le Rectorat afin d'identifier leurs nouveaux besoins en termes de formation des cadres de l'éducation (plus particulièrement avec ceux du secondaire).

Toutefois, un travail en collaboration avec l'observatoire pour une analyse de l'évolution des besoins de formation sur le bassin lorrain va être mis en place.

Les conditions d'accès à cette formation

Compte tenu du profil demandé (responsable ou cadre de formation) qui exige d'avoir une expérience professionnelle significative dans les métiers de l'éducation ou de la formation, cette formation s'adresse en priorité à un public de formation continue. Si ces professionnels n'ont pas les titres requis, le critère d'accès est la VAP 85 : dossier et validation sont soumis à un décret (décret du 23 août 1985 n°85-906).

Ce master est accessible à tout étudiant ayant validé un M1 de Master de Sciences de l'éducation français (ou tout titulaire d'une Maîtrise de Sciences de l'Education française) ou un M1 *Masters degree in education* européen. Il n'est cependant ouvert aux étudiants de la formation initiale que si ces derniers ont acquis, au cours de leur formation universitaire, des expériences d'accompagnement éducatif, socioculturel, en tant qu'accompagnateur, éducateur ou animateur, et que s'ils ont un projet professionnel solide.

L'admission se fait sur dossier et avec entretien. Outre le CV et la lettre de motivation, ce dossier comporte la présentation d'un projet professionnel argumenté (avec expériences et compétences professionnelles acquises). Des compléments d'informations peuvent être demandés par la commission. La commission dispose donc d'une série d'informations qui lui permet de statuer sur la qualité et la pertinence des dossiers de candidatures (2/3 des candidatures sont retenues). Ces critères d'accès sont connus des candidats.

Annexe
Extrait de la maquette d'habilitation du master MEF page 18-19

	Semes tre	Obligatoir e (O) ou au choix (C)	N° des UE	Intitulés des UE
Tronc Commun	7	O	702	Outils de la communication éducative 1/3
	7	O	707	Pratique d'une langue étrangère et préparation à la certification
	7	C	708	Préparation à la certification PSC1
	7	O	711	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 1/4
	7	O	713	Connaissance de l'enfant et de l'école
Spécialité EEE	7	O	715-F	Maîtrise de concepts scientifiques et didactiques en français (F)
	7	O	715-M	Maîtrise de concepts scientifiques et didactiques en mathématiques (M)
	7	O	715-S	Maîtrise de concepts scientifiques et didactiques en sciences et histoire-géographie (S)
	7	O	717	Pratiques culturelles artistiques et sportives 1/2
	7	C	719-1	Éducation et médiation culturelle et interculturelle 1/4
	7	C	719-2	Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 1/4
	7	C	719-3	Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 1/4
TC master	8	O	801	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 2/4
	8	O	802	Outils de la communication éducative 2/3
	8	C	807	Pratique d'une langue étrangère et préparation à la certification
Spécialité EEE	8	O	810	Initiation à la recherche (TER) 1/3
	8	O	813	Dimensions de la culture scolaire
	8	O	815-F	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en français (F) 1/2
	8	O	815-M	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en mathématiques (M) 1/2
	8	O	815-S	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en sciences et histoire-géographie (S) 1/2
	8	O	817	Pratiques culturelles artistiques et sportives 2/2
	8	C	819-1	Éducation et médiation culturelle et interculturelle 2/4
	8	C	819-2	Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 2/4
	8	C	819-3	Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 2/4

	Semes tre	Obligatoir e (O) ou au choix (C)	N° des UE	Intitulé des UE
TC	9	O	902	Outils de la communication éducative 3/3
	9	O	903	Questions d'éducation 1/2
TC spécialité EEE	9	O	910	Initiation à la recherche (TER) 2/3
	9	O	915-F	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en français 2/2 (F)
	9	O	915-M	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en mathématiques 2/2 (M)
	9	O	915-S	Maîtrise des connaissances scolaires et préparation à l'écrit du concours en sciences et histoire-géographie 2/2 (S)
	9	O	917	Enfance et éducation artistique et corporelle
Parcours P1	9	O	916.1-F	P1 - Didactique à l'école et préparation à l'oral du concours en français (F)
	9	O	916.1-M	P1 - Didactique à l'école et préparation à l'oral du concours en mathématiques (M)
	9	C	919.1-1	P1 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 3/4
	9	C	919.1-2	P1 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 3/4
	9	C	919.1-3	P1 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 3/4
Parcours P2	9	C	919.2-1	P2 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 3/4
	9	C	919.2-2	P2 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 3/4
	9	C	919.2-3	P2 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 3/4
Parcours P3	9	C	919.3-1	P3 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 1/2
	9	C	919.3-2	P3 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 1/2
	9	C	919.3-3	P3 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 1/2
TC master	10	O	1000	Initiation à la recherche (TER) 3/3
	10	O	1003	Questions d'éducation 2/2
	10	C	1008	Préparation à la certification C212e
Parcours P1	10	O	1016.1-F	P1 - Didactique à l'école et préparation de l'oral en français (F)
	10	O	1016.1-M	P1 - Didactique à l'école et préparation de l'oral en mathématiques (M)
	10	O	1016.1-S	P1 - Didactique à l'école en sciences et histoire-géographie (S)
	10	O	1016.1-E	P1 - Didactique à l'école et préparation de l'oral en Éducatons visuelle, musicale et corporelle (E)
	10	O	1016.1-L	P1 Didactique à l'école en langues (L)
	10	O	1001	P1 - Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 3/4 et 4/4
	10	C	1019.1-1	P1 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 4/4
	10	C	1019.1-2	P1 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 4/4
	10	C	1019.1-3	P1 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 4/4
Parcours P2	10	C	1018.2	P2 - Insertion professionnelle et alternance
	10	C	1019.2-1	P2 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 4/4
	10	C	1019.2-2	P2 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifiques 4/4
	10	C	1019.2-3	P2 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 4/4
Parcours P3	10	O	1016.3-F	P3 - Didactique à l'école en français (F)
	10	O	1016.3-M	P3 - Didactique à l'école en mathématiques (M)
	10	O	1016.3-S	P3 - Didactique à l'école en sciences et histoire-géographie (S)
	10	O	1016.3-E	P3 - Didactique à l'école en Éducatons visuelle, musicale et corporelle (E)
	10	O	1016.3-L	P3 - Didactique à l'école en langues (L)
	10	C	1018.3	P3 - Développement professionnel et alternance
	10	C	1019.3-1	P3 - Éducation et médiation culturelle et interculturelle 2/2
	10	C	1019.3-2	P3 - Intervention éducative et accompagnement de publics spécifique 2/2
10	C	1019.3-3	P3 - Approfondissement scientifique et didactique de domaines disciplinaires scolaires 2/2	

Spécialité « M2 Education, Santé, Thérapeutique » (ESAT)

Sur le principe, la création de cette spécialité trouve son origine dans l'engagement du porteur dans le champ de la santé depuis son recrutement à l'Université de Lorraine en 2010. Depuis cette date, plusieurs actions de formation ou de recherche ont été engagées, en collaboration avec l'UFR de médecine, les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et les IFCS du bassin de Nancy. Les engagements successifs du département de Sciences de l'Education par convention dans le cursus de formation des cadres de santé, dans le Diplôme Universitaire d'Education Thérapeutique de la faculté de médecine, ou le master ouvert en Formation à Distance d'Education à la santé de l'école de santé publique, sont représentatifs d'une collaboration active entre le monde du soin et celui de l'éducation et de la formation d'adultes.

Professionnaliser les métiers de l'éducation thérapeutique au regard des recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé (2007), du rapport national sur l'éducation thérapeutique (2008), de la loi HPST, et des exigences requises pour la pratique de l'éducation thérapeutique par les Agences Régionales de Santé (2010), constituent les finalités de la spécialité. Par définition, l'ETP constitue un espace de formation transversal. L'UFR de médecine ayant opté pour la création d'un Master *Pratiques avancées en soins infirmiers*, il a été décidé, au sein du réseau collaboratif précédemment décrit, que la spécialité ETP de la faculté de médecine (M2) serait prise en charge par le département des Sciences de l'Education, identifié comme pôle de compétences en ingénierie et conseil dans le domaine de l'éducation thérapeutique et la coordination de réseaux de santé.

Réponses aux points faibles

Articulation de l'offre de formation avec le master Autonomie et réseaux de santé et pilotage de la spécialité

Articulation avec le master ARS

L'Université de Lorraine a mis en place un dispositif de régulation de son offre de formation en santé. C'est dans le cadre d'une mission confiée à l'Ecole de Santé Publique que les différents porteurs de projets ont été invités à collaborer pour éviter toute redondance. Le porteur du master Autonomie et Réseaux de Santé (ARS, il s'agit d'une création à Metz), a ainsi souhaité intégrer l'UE 902 de la spécialité ESAT dans son propre dispositif, ce qui nous est apparu comme une excellente opportunité de collaboration entre les sites de Nancy et Metz dans le cadre de l'Université de Lorraine. Cette UE *Enseigner* décline en particulier des Approches théoriques de l'apprentissage humain, spécifiques au référentiel des Sciences de l'Education.

Le mode de pilotage de la spécialité entre équipes venant d'horizons différents

Pilotage de la formation

Sous l'autorité conjointe du responsable de la mention et du responsable de la spécialité, un groupe de pilotage, qui se réunit 2 fois par semestre, est constitué. Ce groupe de pilotage est chargé de la régulation aussi bien des aspects organisationnels que logistiques de la formation. Il a pour tâche de faciliter la circulation de l'information, ainsi que de resserrer les liens entre l'université et les institutions partenaires. Il s'emploie également à la mise en place de la politique des stages, et peut-être consulté sur des pistes de projets et de recherches possibles, en fonction des besoins et des priorités du bassin de l'emploi. Il maintient également le lien avec les étudiants issus du dispositif, afin d'utiliser leurs compétences et de mutualiser les offres de stage.

Membres de droit: Responsable de la mention Sciences de l'éducation, Responsable de la mention Pratiques avancées en Santé, Directeur de la spécialité ESAT, Directeur du LISEC Lorraine, les personnels BIATOS ayant en charge le suivi administratif du master.

Membres élus: 2 représentants des étudiants (1 en formation initiale, 1 en formation continue), 2 représentants des institutions partenaires (renouvelés chaque année), 1 enseignant-chercheur du département des Sciences de l'éducation intervenant dans le dispositif, 1 enseignant-chercheur de la Faculté de médecine intervenant dans le dispositif, un ATER.

Prise en compte des recommandations

Compétences déclinées et lisibilité de la spécialité

La complexité apparente du dispositif est cohérente avec un niveau d'exigence élevé. Le dispositif prévu articule bien les champs de l'éducation et de la santé, dans une perspective de questionnement dialectique et mutuel: la spécialité *Education Santé Thérapeutique* comporte un cadre théorique commun avec les spécialités CODEF et ESE, propre à fournir aux étudiants une lecture systémique, afin de mieux conceptualiser les démarches spécifiques d'éducation en santé, à partir des données essentielles de la psychologie, de la sociologie, de la philosophie, de l'histoire et de l'anthropologie de l'éducation d'une part, les deux UE spécifiques 704 et 705, prises en charge par les enseignants de l'UFR de médecine et des professionnels du soin, proposent des contenus articulés avec ceux du M1 *Pratiques avancées en soins infirmiers* de la faculté de médecine d'autre part.

Suivi des mémoires

Le mémoire de recherche est un travail écrit en rapport avec la thématique de la formation. Il fait l'objet d'une guidance méthodologique par un binôme enseignant chercheur intervenant dans le dispositif, professionnel spécialiste du domaine. Il prend appui sur les expériences de stage.

Recherches spécifiques en lien avec la spécialité et la discipline au sein du LISEC

Articulation avec la recherche

Le porteur de la spécialité a été élu Directeur du Laboratoire inter régional en Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC EA 2310), qui regroupe les enseignants-chercheurs des 70^{ème} et 71^{ème} sections de l'Université de Lorraine, de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Haute Alsace. Ouvrir une voie nouvelle pour une recherche pluridisciplinaire en éducation thérapeutique et en éducation à la santé au sein du laboratoire LISEC constitue une priorité pour le futur quinquennat.

Les conditions de la structuration au sein du LISEC de ce champ émergent ont été mises en place:

- Création, aux Presses Universitaires de Nancy de la collection *Soins, sens, postures, pratiques*, dirigée par le porteur de la spécialité;
- Engagement dans le réseau EDULOR, pour la promotion de la formation et de la recherche lorraine en ETP;
- Collaboration avec l'Equipe d'Accueil *Ethos* de la faculté de médecine;
- Organisation de journées d'études regroupant des EC de la faculté de médecine et des départements de Sciences de l'éducation.

En conclusion, la spécialité ESAT a été conçue comme une réponse doublement adaptée à une demande sociale, en réponse aux sollicitations du réseau d'institutions en formation médicale et paramédicale du bassin lorrain, et à une demande académique, complémentaire à la création du master *Pratiques avancées en soins infirmiers*.